

Empêché le 3/2/94
(Plans)

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE de l'ARIEGE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
Rue du Lieutenant Paul Delpech - BP 84 - 09007 - FOIX -
Tél. 61.02.71.22 - Téletex : 61.02.98.16 -
Télécopie 61.02.61.93

L'Ingénieur en Chef,
Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt

Service : S.E.A.

à

Monsieur le Maire de
09140 COUFLENS

N/Réf. : S.P./AS
V/Réf. :
Dossier suivi
par : Mlle PRIVAT
Poste : 243

Objet :- Alimentation en eau potable.
- Desserte du hameau d'ANGOULS.

FOIX, le 29 Décembre 1993

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli l'avant-projet sommaire des travaux concernant la desserte en eau potable du hameau "d'ANGOULS". Ce projet consiste à capter une source en rive droite de l'Angouls. Une autre solution consisterait peut-être à utiliser la ressource disponible à SEIX au lieu-dit "Cap-Vert", cette solution n'ayant pas fait l'objet d'une étude approfondie.

Si vous souhaitez discuter de cette deuxième solution, nous restons à votre disposition. Dans le cas contraire, si vous décidez d'approuver le projet ci-joint, après avoir présenté ce dossier à votre conseil Municipal, il vous appartient d'en transmettre rapidement un exemplaire aux services du Conseil Général, accompagné de la délibération ayant reçu le visa préfectoral.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Directeur,
L'Ingénieur des Travaux Ruraux

S. PRIVAT

P.J. : - 3 ex de l'APS

La commune de COUFLENS, qui se trouve dans la vallée
du Salat présente plusieurs hameaux qui ne sont pas tous
desservis en eau.

Le hameau d'Angouls qui se trouve dans la vallée
"d'Angouls" au rive gauche du Salat est alimenté en eau
qui est très précieuse ; surtout au période de forte
sécheresse.

11 - Eau en eau

Alimentation en eau potable

Le ruisseau d'Angouls est la limite communale entre la
ville de Couflens et le hameau d'Angouls.

Desserte du hameau d'Angouls

Le long de ce ruisseau se trouvent rassemblés :

- 7 maisons sur 200 m

- 7 maisons sur 200 m

Ces habitations sont de petites maisons sans
garage ou annexe.

Et lors même qu'il y a des hautes eaux variant entre
200 litres et 400 litres, la consommation journalière
de ces habitants est de 1 et 20 litres soit 0,1 l/s en débit
moyen.

MEMOIRE EXPLICATIF

112 - Eau

La commune utilise actuellement ne permet plus
de fournir ces 0,1 l/s, aussi la collectivité a envisagé de
faire des recherches au-dessus des terres de l'Angouls.

Après plusieurs visites, une source a été découverte
sur la rive droite du ruisseau "Angouls".

Cette source qui apparaît dans la forêt de Couflens a
peu de variations de débit dans l'année ; celui-ci étant largement
supérieur au 1,5 l/s (mesure faite en novembre 1951).

Après avoir été analysée et protégée, cette source sera
captée et amenée en direction du village d'Angouls dans une
canalisation de 54/22.

La différence de dénivellation entre le captage et les
premières maisons étant de 150 m, un bris de charge sera installé à
mi-pente.

Un petit réservoir de 10 m³ sera construit une
vingtaine de mètres au-dessus des maisons.

I - Situation actuelle

La commune de COUFLENS, qui se trouve dans la vallée du Salat regroupe plusieurs hameaux qui ne sont pas tous desservis en eau.

Le hameau d'Angouls qui se trouve dans la vallée "d'Angouls" en rive gauche du Salat a une alimentation en eau qui est très précaire ; surtout en période de forte consommation.

II - Besoins en eau

Le ruisseau d'Angouls sert de limite communale entre le village de SEIX et celui de COUFLENS.

Le long de ce ruisseau se trouvent rassemblées :

- 7 maisons sur Seix
- 7 maisons sur Couflens

Cet habitat regroupe en période estivale une quarantaine de personnes.

Si l'on prend en compte des besoins variant entre 200 l/s/hab et 250 l/s/hab, la consommation journalière devra être comprise entre 8 et 10 m³/j soit 0,1 l/s en débit continu.

III - Projet

La ressource utilisée actuellement ne permet même pas de fournir ces 0,1 l/s, aussi la collectivité a envisagé de faire des recherches au-dessus des fermes de Parégués.

Après plusieurs visites, une source a été découverte sur la rive droite du ruisseau "Angouls".

Cette résurgence qui apparaît dans le bois de Lourdat a peu de variation de débit dans l'année ; celui-ci étant largement supérieur au 1,5 l/s (mesure estimée en Novembre 1993).

Après avoir été analysée et protégée, cette source sera captée et amenée en direction du village d'Angouls dans une canalisation de ϕ 64/75.

La différence de dénivellée entre le captage et les premières maisons étant de 250 m, un brise charge sera installé à mi-pente.

Un petit réservoir de 10 m³ sera construit une vingtaine de mètres au-dessus des maisons.

A partir de cet ouvrage un réseau de distribution desservira les habitations se trouvant sur le territoire de la commune de SEIX, et se prolongera jusque dans le réservoir d'Angouls.

Afin de ne pas créer de perturbations sur le réseau, un robinet flotteur sera installé dans ce dernier ouvrage.

IV - Coût du projet

L'ensemble du projet est estimé à 800 000 Francs

FOIX le 29 Décembre 1993

l'Ingénieur des Travaux Ruraux

S.PRIVAT